

Ce jour'hui quatre prairial l'an six de la république
 à deux heures après midi pardevant moi Jacques François
 Joseph Lefebvre officier public de la commune de Soixons
 composés en la Salle publique de la maison communale
 Pierre Joseph Errard condamnés âgé de Soixante ans et
 Adrien François Paternelle mariés âgé de quarante
 quatre ans domiciliés tous deux à Soixons, le premier
 beau frère et le second frère jumeau de Jacques Marie
 Paternelle âgé de cinquante ans domiciliés aussi à
 Soixons, lesquels composés assistés de Citoyen Guillaume
 François Hermette Juge de paix du canton d'Esquedes, ont
 déclaré à moi officier public que ledit Jacques Marie
 Paternelle marié à Marie Angele ouy est mort hier
 à huit heures environ par suite d'une chute malheureuse
 qu'il a faite aux bruyères en tombant d'un haut d'arbres
 le trou au Sabla, d'après laquelle chute il a été transporté
 à Soixons où il a été déposé de bon matin dans une fosse, d'après
 cette déclaration je me suis transporté en la maison
 communale où se trouvoit le cadavre et j'en ai dressé le
 présent acte que les composés et assistés ont signé
 avec moi excepté Adrien François Paternelle qui a déclaré
 ne savoir écrire
 fait en la maison communale de Soixons jour mois et an
 que dessus. Guillaume François Hermette
 Pierre Joseph Errard
 J. Lefebvre officier public

D.1795.5.23

D.03.PR.4

Ce jourd'hui quatre prairial troisième année républicaine à deux heures après midi pardevant moi Jacques François Joseph Lefebvre officier public de la commune de Wizernes sont comparus en la salle publique de la maison commune Pierre Joseph Evrard cordonnier âgé de soixante un an et Adrien François Paternelle manouvrier âgé de quarante quatre ans domiciliés tous deux à Wizernes, le premier beau frère et le second frère germain de Jacques Marie Paternelle âgé de cinquante ans domicilié aussi à Wizernes, lesquels comparans assistés du citoyen Guillaume François Hermetz juge de paix du canton d'Equerdes, ont déclaré à moi officier public que le dit Jacques Marie Paternelle marié à Marie Angélique Crépy est mort hier à huit heures environ par suite d'une chute malheureuse qu'il a essuïé aux bruyères en tombant d'en haut dans le trou au sable, d'après laquelle chute il a été transporté à Wizernes où il a été écoué selon les formes usitées, d'après cette déclaration je me suis transporté en la maison commune où se trouvait le cadavre et j'en ai dressé le présent acte que les comparans et assistant ont signé avec moi excepté Adrien François Paternelle qui a déclaré ne savoir écrire
fait en la maison commune de Wizernes jour mois et an que dessus.

Guillaume François Hermetz

Pierre Joseph Evrard

J : f : J : Lefebvre officier public